

- COMMUNE D'ORSAY -

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2020

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Anne-Charlotte Benichou, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Elisabeth Caux, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints - Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech , Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Jean-Christophe Peral, Sophie Gerstenmayer, Patrick Simon, Louis Leroy, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen	Pouvoir à David Ros
Pierre Bertiaux,	Pouvoir à Mireille Delafaix
Augustin Bousbain	Pouvoir à Michelle Viala
Hervé Dole	Pouvoir à Martine Charvin
Alain Cano	Pouvoir à Didier Missenard
Caroline Danhiez-Caillot	Pouvoir à Louis Leroy
Raymond Raphael	Pouvoir à Louis Leroy

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents à 18h30	26
Nombre de votants	33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Elisabeth CAUX est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 septembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET (Tous les montants sont exprimés en TTC)
11-sept	20-141	Convention de mise à disposition de la piscine municipale au profit de l'Ecole Centrale SUPELEC. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
11-sept	20-142	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'installations sportives au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne – SDIS de l'Essonne.
11-sept	20-143	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit des écoles de Villebon-sur-Yvette. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
14-sept	20-144	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit du CCAS de Villebon-sur-Yvette. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
14-sept	20-145	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit des écoles de Bures-sur-Yvette. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
14-sept	20-146	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit des écoles de Gometz-le-Chatel. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
11-sept	20-147	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit de l'école Nouqa. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
11-sept	20-148	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit des écoles de Courson-Monteloup. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
14-sept	20-149	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit des écoles de Fontenay-les-Briis. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
11-sept	20-150	Adoption de l'avenant au marché n°2020-02 Lot 1 relatif au nettoyage des locaux de la commune d'Orsay, attribué à la société LABRENNE PROPLETE – 5 avenue Henri Colin 92230 Gennevilliers – pour un montant de 1 159,38 € HT
14-sept	20-151	Convention relative au recyclage annuel de la formation PSE 1 pour les éducateurs sportifs du stade nautique d'Orsay. La formation de maintien des acquis est dispensée à titre gratuit
18-sept	20-152	Convention de partenariat avec Mme Candy ANDRE au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation à la danse. Le montant de la prestation est de 38€/heure. Les ateliers d'initiation auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 15 h à 17h, pour les élèves inscrits des écoles élémentaires d'Orsay (Centre, Mondétour et Guichet), hors vacances scolaires

28-sept	20-153	Convention de prestation de service de l'association Evoluscience au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation aux sciences « Activité Eco-quartier ». Le montant de la prestation est de 99.63 €/heure. Les ateliers d'initiation auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 16 h à 17h, pour les élèves inscrits des écoles élémentaires d'Orsay (Centre, Mondétour et Guichet), hors vacances scolaires
18-sept	20-154	Convention de partenariat avec M. Alexis CORE au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation au football. Le montant de la prestation est de 35€/heure. Les ateliers d'initiation auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 15h30 à 17h, pour les élèves inscrits des écoles élémentaires d'Orsay (Centre, Mondétour et Guichet), hors vacances scolaires
18-sept	20-155	Convention de prestation de service du Club Athlétique d'Orsay Rugby Club (CAO RC) au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation au rugby. Le montant de la prestation est de 35€ /heure. Les ateliers d'initiation auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 15h30 à 17h, pour les élèves inscrits des écoles élémentaires d'Orsay (Centre, Mondétour et Guichet), hors vacances scolaires
11-sept	20-156	Convention avec l'association «La Croix Rouge Française » pour un dispositif de secours à l'occasion de la manifestation « Contest Skate Park » organisée par le Service de la Jeunesse. Le montant de la prestation s'élève à 300 € TTC
18-sept	20-157	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit des écoles de Janvry. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
18-sept	20-158	Convention de formation passée avec la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche chez monsieur Walter Henry – 14 rue des Eteules 91540 Mennecy, pour un agent municipal, sur le thème « Prévention secours civique niveau 1 ». Le montant de la dépense s'élève à 45€ TTC
23-sept	20-159	Convention de partenariat avec M. Harris HAUROO au profit de la Direction de l'Enfance, des Familles et des Solidarités de la commune d'Orsay, pour des séances d'animation de jeu d'échecs dans le cadre du Centre Municipal d'Initiation Sportive (CMIS) et d'accompagnement aux tournois et championnats pour les enfants sélectionnés. Le montant de la prestation est de 42€/heure.
23-sept	20-160	Convention relative à la mise en place des « colos apprenantes » dans le cadre des « vacances apprenantes ».
23-sept	20-161	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du bassin extérieur du stade nautique, au profit du PSUC Kayak Polo pour l'organisation d'une coupe Ile-de-France le samedi 07 et dimanche 08 novembre 2020
23-sept	20-162	Contrat de cession du droit de représentation du spectacle « Cérébro » par la Compagnie Du Faro et des actions culturelles dans le cadre de la Fête de la Science 2020. Le montant de la dépense s'élève à 2 650 €HT
23-sept	20-163	Convention de coopération avec Mme Christelle TRAN et Mme Morgane PARKER au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, afin de permettre à un enfant d'être accompagné par une AESH (Accompagnant·e des Elèves en Situation de Handicap).
05-oct	20-164	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'installations sportives municipales au profit de la Pétanque d'Orsay
05 – oct	20-165	Convention de formation passée avec la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche chez Monsieur Henry Walter – 14 rue des Eteules 91540 MENNECY – pour 10 agents communaux sur le thème « Prévention secours civique niveau 1 ». Le montant de la dépense s'élève à 305 € TTC

05-oct	20-166	Adoption du marché n°2020-12 relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme, attribué au groupement d'entreprises comprenant Atelier TEL (mandataire), ALISEA et ALLURE Avocats – 50-52 rue Edouard Pailleron 75019 PARIS – pour un montant forfaitaire de 45 000 € HT pour la tranche ferme et de 10 475 € HT pour la tranche optionnelle
05-oct	20-167	Adoption de l'accord-cadre n°2020-09 relatif à la pose et dépose des décors lumineux de fin d'année, attribué à la société EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE – 14-16 rue Gustave Eiffel 91100 CORBEIL-ESSONNES. L'accord-cadre est à bons de commande sans minimum ni maximum
05-oct	20-168	Adoption du marché n°2020-19D relatif à la réfection des terrains de football, attribué à la société PROGREEN – 23 allée des Rousselets 74400 THORIGNY SUR MARNE – pour un montant forfaitaire de 63 079 € HT
19-oct	20-169	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des bassins intérieurs et des vestiaires du stade nautique, au profit du Club Athlétique Orsay section Natation pour l'organisation de de compétitions de natation
09-oct	20-170	Adoption de l'avenant n°1 au marché n°2018-08 relatif à l'entretien et l'amélioration du système d'arrosage automatique de la commune d'Orsay, attribué à la société TERIDEAL (SEGEX) – 4 boulevard Arago 91320 Wissous. Le nouveau montant maximum annuel du marché au poste n°2 s'élève à 33 000 € TTC
12-oct	20-171	Convention de partenariat avec M. Laurent AVNEL au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation « éveil musical ». Le montant de la prestation est de 48€/heure. Les ateliers d'initiation auront lieu les lundis, mardis et vendredi de 15h15 à 17h15, pour les élèves inscrits des écoles élémentaires d'Orsay (Centre et Guichet), du 12 octobre au 18 décembre 2020
09-oct	20-172	Convention de prestation de service de « Nouqa langues » au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation ludique à l'anglais. Le montant de la prestation s'élève à 55 €/h. Les ateliers auront lieu les vendredis de 16h à 17h, pour les enfants inscrits des écoles élémentaires d'Orsay.
09-oct	20-173	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune d'Orsay au profit de M. Marius WACHTER
14-oct	20-174	Convention de mise à disposition du stade municipal au profit de l'école Centrale SUPELEC. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en Conseil municipal
15-oct	20-175	Convention de formation passée avec Sécurité Incendie IDF – 6 bis rue du Bois sauvage 91000 Evry – pour un agent municipal sur le thème « SSIAP Niveau 1 (diplôme service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) ». Le montant de la dépense s'élève 450 €
19-oct	20-176	Convention de partenariat avec M. Alexis CORE au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour une initiation au football pour les enfants inscrits au Centre Municipal d'Initiation Sportive (CMIS). Le montant de la prestation s'élève 35€/heure. Les séances d'initiation auront lieu du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020 de 9h à 12h, pour les élèves inscrits
29-oct	20-177	Adoption de l'avenant n°1 au marché n°2020-04 relatif au contrôle de l'hygiène et de la sécurité alimentaire des sites de la restauration scolaire et municipale, de la petite enfance et des résidences pour personnes âgées, attribué à la société AGROBIO – Rue Paul Girod, Bâtiment B2 du Pôle d'activités d'Ecouves 61250 DAMIGNY. Le montant de l'avenant s'élève à 728 € HT
26-oct	20-178	Convention de mise à disposition payante des vestiaires et du bassin intérieur du stade nautique au profit du Club omnisport des Ulis section natation artistique pour l'organisation d'un stage de natation synchronisée du 26 au 30 octobre 2020. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal

26-oct	20-179	Convention de mise à disposition payante d'une ligne d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit du club Nautique de Saint-Michel s/Orge (CNSMO) pour l'organisation d'un stage de natation du 26 au 30 octobre 2020. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
29-oct	20-180	Convention de mise à disposition gratuite d'une ligne d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit du RAID
27-oct	20-181	Adoption du marché n°2020-17 relatif à l'impression des supports de communication – Lot n°1 : impression des supports périodiques, attribué à la société DESBOUIS GRESIL – 10-12 rue Mercure 91230 MONTGERON. Le marché est à bons de commandes avec un maximum annuel seul de 90 000 € HT
27-oct	20-182	Adoption du marché n°2020-17 relatif à l'impression des supports de communication – Lot n°2 : impression affichage grand format et signalétique, attribué à la société ARIA REPRO – 21 rue des Sources 77176 SAVIGNY LE TEMPLE. Le marché est à bons de commandes avec un maximum annuel seul de 20 000 € HT
27-oct	20-183	Adoption du marché n°2020-17 relatif à l'impression des supports de communication - Lot n°3 : impression cartes – brochures – flyers – petit affichage et diverses impressions, attribué à la société IMPRIMERIE GEORGES GRENIER – 115/117 avenue Raspail 94250 Gentilly. Le marché est à bons de commandes avec un maximum annuel seul de 20 000 € HT
23-oct	20-184	Convention de mise à disposition d'un local et de matériels à titre gratuit au profit de l'association « LUDO FANTASY ». La mise à disposition est consentie à titre gratuit en ce qui concerne le local. L'association aura à sa charge les frais d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, de téléphone et l'entretien journalier afférents aux locaux
27-oct	20-185	Adoption de l'accord-cadre n°2020-10 relatif à la location longue durée de véhicules thermiques, hybrides et électriques – Lot n°1 : Véhicules hybrides, attribué à la société LOCATEP – 17 rue Gutenberg Z.I La Butte 91620 NOZAY – pour un montant maximum de 50 000 € HT
27-oct	20-186	Adoption de l'accord-cadre n°2020-10 relatif à la location longue durée de véhicules thermiques, hybrides et électriques – Lot n°2 : véhicules électriques, attribué à la société LOCATEP – 17 rue Gutenberg Z.I La Butte 91620 NOZAY – pour un montant maximum de 15 000€ HT
27-oct	20-187	Adoption de l'accord-cadre n°2020-10 relatif à la location longue durée de véhicules thermiques, hybrides et électriques – Lot n°3 : Véhicules thermiques, attribué à la société LOCATEP – 17 rue Gutenberg Z.I La Butte 91620 NOZAY, pour un montant maximum de 35 000 € pour la ville et de 13 000 € pour le CCAS
27-oct	20-188	Adoption de l'accord-cadre n°2020-10 relatif à la location longue durée de véhicules thermiques, hybrides et électriques – Lot 4 : Véhicules frigorifiques et isothermes, attribué à la société LOCATEP – 17 rue Gutenberg Z.I La Butte 91620 NOZAY, pour un montant maximum de 45 000 € pour la ville et de 55 000 € HT pour le CCAS
04-nov	20-189	Adoption de l'avenant au marché n°2019-25 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un club house de tennis, attribué au groupement de maîtrise d'œuvre entre GREGOIRE DEFRANCE ARCHITECTE (mandataire) et KALYA INGENIERIE – 113 boulevard Ney 75018 PARIS. Le montant de l'avenant s'élève à 10 718,03 € HT
27-oct	20-190	Sortie d'inventaire de véhicule de la marque CITROEN (JUMPER FT3) – Année 2003

2020-98 – AFFAIRES GENERALES – Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, par 30 voix pour 3 abstentions (M. Leroy, Mme Danhiez-Caillet et M. Raphaël) :

- **Adopte** le règlement intérieur du Conseil municipal.

20-99 – COMMISSIONS – Désignation des représentants de la commune d'Orsay au Comité Stratégique de la Société du Grand Paris - Élection d'un suppléant.

Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils souhaitent voter à bulletins secrets,

Le Conseil municipal, après appel de candidatures,

- **Procède**, à mains levées, à la désignation d'un représentant suppléant de la commune d'Orsay au Comité Stratégique de la Société du Grand Paris.

Ont fait acte de candidatures,

Au titre de la majorité municipale :

- Frédéric HENRIOT (29 voix)

Au titre de la minorité :

- Jean-Christophe PERAL (4 voix : M. Péral, Mme Gerstenmayer, M. Simon et M. Lucas)
- **Désigne** Frédéric Henriot, à la majorité des suffrages exprimés, comme le représentant suppléant de la commune d'Orsay au Comité Stratégique de la Société du Grand Paris.

2020-100 – INTERCOMMUNALITE - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la Communauté d'agglomération Paris Saclay (CPS) concernant les exercices 2016 et suivants, et réponse de la CPS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte** de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France accompagné de la réponse écrite du Président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay concernant la gestion de la Commune au cours des exercices 2016 et suivants.
- **Prend acte** de la présentation de ce rapport et des observations devant les membres du Conseil municipal d'Orsay, ayant donné lieu à un débat.

2020-101 – INTERCOMMUNALITE – Rapport de la Commission Locale d'Évaluations des Transferts de Charges – 30 septembre 2020.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) du 30 septembre 2020.

2020-102 – FINANCES - Convention financière relative au contrat de coopération conclue entre la Communauté Paris Saclay et le Département de l'Essonne - Equipements de protection contre la Covid-19

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention financière relative à la fourniture d'équipements de protection contre la Covid-19 à venir avec la Communauté Paris-Saclay.

2020-103 – FINANCES - Admission en non-valeur et en créances éteintes des créances irrécouvrables

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Se prononce** favorablement sur l'admission en créances éteintes des créances telles qu'elles figurent dans les annexes jointes à la présente délibération :
 - o annexe n° 1 pour 1 927,74 €
 - o annexe n° 2 pour 3 842,46 €

5 770,20 €
- **Précise** que ces créances éteintes seront mandatées au compte 6542 pour un montant total de 5 770,20 €.

2020-104 – ENFANCE, FAMILLES ET SOLIDARITES - Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement du lieu d'accueil enfants-parents – La Courte échelle

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement du LAEP et tous les documents y afférents.
- **Précise** que la convention est valable du 01/01/2020 au 31/12/2020.

2020-105 – ENFANCE, FAMILLES ET SOLIDARITES - Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement du relais d'assistants maternels.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement du RAM et tous les documents y afférents.
- **Précise** que la convention est valable du 01/01/2020 au 31/12/2021.

2020-106 – ENFANCE, FAMILLES ET SOLIDARITES - Prolongation du projet éducatif de territoire

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la prolongation d'un an du Projet Educatif de Territoire 2017-2020.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant au PEDT et tous les documents s'y afférant.

2020-107– ENFANCE, FAMILLES ET SOLIDARITES - Convention de réservation pour deux logements sociaux – 2 rue du Lycée

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide** d'approuver la convention présentée par CDC HABITAT SOCIAL.
- **Autorise** le Maire à signer la convention de réservation.

2020-108 – PERSONNEL COMMUNAL - Indemnisation des personnels exerçant les études et la surveillance de cantine.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide** qu'à compter du 1^{er} octobre 2020 sera versée mensuellement aux personnels enseignants et agents contractuels assurant les études surveillées et la surveillance de cantine une indemnité dont le taux horaire est fixé comme suit :

Heure d'étude	Taux horaire
Instituteurs exerçant ou non les fonctions de directeur d'école élémentaire	19,45 euros
Professeur des écoles de classe normale exerçant ou non les fonctions de directeur d'école	21,86 euros
Professeur des écoles hors classe exerçant ou non les fonctions de directeur d'école	22,37 euros
Agents titulaires	15,99 euros
Agents contractuels	15,99 euros

Heure de surveillance cantine	Taux horaire
Instituteurs exerçant ou non les fonctions de directeur d'école élémentaire	10,45 euros
Professeur des écoles de classe normale exerçant ou non les fonctions de directeur d'école	11,51 euros
Professeur des écoles hors classe exerçant ou non les fonctions de directeur d'école	13,11 euros
Agents titulaires	10,24 euros
Agents contractuels	10,24 euros

- **Dit** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 012.

2020-109 - PERSONNEL COMMUNAL – Charte de l'organisation du télétravail

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la charte du télétravail applicable pour les services municipaux à l'appui des documents présentés en annexes : autodiagnostic, formulaire de demande, attestation électrique, attestation d'assurance télétravail.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la charte télétravail de la Commune d'Orsay et tout autre document sur le sujet.

La séance est levée à 20 heures 10 minutes.

Orsay, le 27 NOV 2020

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu
de la publication le : 27 NOV 2020

